



Devenez conciliateur de Justice

Vous voulez exercer une fonction enrichissante et contribuer à une Justice de proximité équitable, basée sur l'écoute et la volonté d'apaiser

Vous avez une expérience dans le domaine juridique

Vous assurerez des permanences dans un lieu public (Mairie, Maison France Services, Maison de Justice et du Droit, Point d'accès au droit, ...)

La conciliation de justice : un mode amiable de règlement des différends.

Elle concerne les conflits de la vie quotidienne (relations bailleurs / locataires, troubles de voisinage, problèmes de copropriété, litiges de la consommation.), elle est obligatoire pour les litiges jusqu'à 5000€.

Devenez auxiliaire de justice bénévole et assermenté

REJOIGNEZ-NOUS !

Contact : eliane.gachet@conciliateurdejustice.fr

Site : www.conciliateur.fr



Devenez conciliateur de Justice

Vous voulez exercer une fonction enrichissante et contribuer à une Justice de proximité équitable, basée sur l'écoute et la volonté d'apaiser

Vous avez une expérience dans le domaine juridique

Vous assurerez des permanences dans un lieu public (Mairie, Maison France Services, Maison de Justice et du Droit, Point d'accès au droit, ...)

La conciliation de justice : un mode amiable de règlement des différends.

Elle concerne les conflits de la vie quotidienne (relations bailleurs / locataires, troubles de voisinage, problèmes de copropriété, litiges de la consommation.), elle est obligatoire pour les litiges jusqu'à 5000€.

Devenez auxiliaire de justice bénévole et assermenté

REJOIGNEZ-NOUS !

Contact : eliane.gachet@conciliateurdejustice.fr

Site : www.conciliateur.fr